

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que le 12 septembre 2016, le Conseil municipal a adopté :

Le Règlement 1016-16 autorisant des travaux de réfection des terrains de soccer de la Ville de New Richmond et décrétant un emprunt de 117 408 \$, remboursable en 15 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 21 décembre 2016. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 22^e jour de décembre 2016

Céline LeBlanc
Greffière